

Conditions générales

Inscription

Seules les personnes adhérentes à l'association peuvent bénéficier du centre de loisirs. L'inscription ne devient effective qu'à réception de la fiche d'inscription, de la fiche sanitaire de liaison, du règlement du stage, des repas et de l'adhésion annuelle de 10€.

Règlement : Celui-ci se fait à l'ordre de Planète Sciences Occitanie, il comprend le prix des stages sélectionnés, le prix des repas et l'adhésion de 10€ annuelle si le participant n'est pas déjà adhérent. Une facture sera éditée à réception du dossier complet.

Le forfait comprend : L'encadrement par les animateurs, les activités, le goûter, la mise à disposition du matériel, l'assurance, les frais d'organisation et de gestion.

Barème modulé :

Quotient Familial (QF)	Réduction par jour hors repas
De 0 € à 413 €	4 €
De 414 € à 613 €	2 €
Au-delà de 614€	Tarif plein appliqué

Conditions d'annulation et de remboursement

Dispositions générales d'annulation

Toute inscription à une activité est due. Aucun avoir ou compensation n'est possible, quand bien même l'activité n'a pas été commencée. Aucune activité en cours, interrompue par les parents, ne pourra donc donner lieu à un remboursement partiel.

Cas de remboursements possibles

Les remboursements peuvent être faits qu'en cas de :
- Maladie, accident survenu ne permettant pas la pratique de l'activité (présentation du certificat médical indispensable à fournir dans les 10 jours qui suivent l'absence de l'enfant)
- Evénement familial grave (présentation du justificatif indispensable)
Si le directeur du stage estime que le jeune a un comportement pouvant porter préjudice à la vie du groupe ou au lieu d'accueil, Planète Sciences se réserve le droit d'exclure le jeune sans aucun remboursement. De plus, en cas de faute volontaire, la responsabilité civile du participant et de ses parents serait engagée.

De notre part : Si le stage ne réunissait pas assez de participants, Planète Sciences se réserve le droit d'annuler le dit stage. Le remboursement des sommes perçues serait alors intégral.

Assurances

Notre contrat d'assurance passé avec la MAIF garantit les risques suivants :

Responsabilité civile : votre enfant est assuré pour tout accident dont il pourrait être victime par la faute d'autrui et pour tout accident qu'il pourrait commettre involontairement et engageant sa responsabilité civile ou celle de son responsable légal.

Individuelle accident : s'il est victime d'un accident sans la responsabilité d'aucune sorte d'un tiers.

Dommages aux biens : l'assurance garantit la détérioration ou la perte de ses biens dans le seul cas où le préjudice résulte d'un événement à caractère accidentel. (Franchise de 150€).

Défense et recours : l'assurance couvre les frais de justice qu'entraînerait tout accident causé ou subi. La responsabilité de l'association ne pourra être engagée en cas de perte ou de vol d'objets personnels.



PLANETE SCIENCES OCCITANIE
Bat. Marine, 14 rue Hermès
31520 Ramonville St-Agne

QUAI DES SAVOIRS
39, allées Jules-Guesde
31 000 Toulouse



FICHE
D'INSCRIPTION
-
QUAI
DES CURIEUX



7
-
13
Ans



loisirs.psm@planete-sciences.org
www.planete-sciences.org/occitanie
05 61 73 10 22
Agrément Jeunesse et Sports
3105 JEP 0083
SIRET : 395 072 002 00045
APE : 9499Z



